



<https://www.lougres.fr>



## Edito

Chères Lougroises, chers Lougrois,

Au nom du conseil municipal, j'ai le plaisir sincère de vous adresser mes vœux de bonne santé, de bonheur, d'épanouissement familial et professionnel, des vœux de fraternité, d'humanité et d'amitié pour vous, mais également pour celles et ceux qui vous sont chers. Je veux avoir une pensée particulière pour les personnes, les amis qui nous ont quittés en 2021 et pour ceux qui souffrent et que les aléas de la vie n'épargnent pas.

L'année écoulée s'est révélée plus difficile que nous pouvions l'imaginer. En septembre dernier, nous pensions pouvoir reprendre une vie presque normale mais l'espoir a été écorché par une quatrième puis une cinquième vague, nous laissant le goût d'un jour sans fin.

Je sais que beaucoup de nos concitoyens subissent ce double enfermement que nous vivons, nos envies contraintes, une partie de nos projets personnels et professionnels mis entre parenthèses. Je tiens à assurer de ma plus parfaite sympathie celles et ceux qui souffrent plus que jamais de solitude, de maladie et je veux leur faire partager mon optimisme dans l'année qui s'ouvre et dont j'espère qu'elle nous apportera liberté et délivrance.

La nouvelle équipe municipale s'est mise au travail et le premier gros chantier de la mandature va intervenir pendant les vacances scolaires de cette année.

En effet, nous allons procéder à une profonde rénovation énergétique de l'école élémentaire en installant une nouvelle chaudière à bois. Le remplacement de tous les ouvrants, portes et fenêtres, une isolation intérieure et extérieure du bâtiment pour l'amener à un label basse consommation énergétique et un aménagement de nouveaux sanitaires viendront compléter cet investissement.

Je veux profiter de ces quelques lignes pour remercier vivement les membres du Conseil Municipal, les membres des commissions, les employés municipaux et toutes les associations locales qui s'impliquent toujours aussi fortement et qui participent ainsi au bien vivre ensemble. Espérons que ces dernières pourront enfin proposer de nouveau aux lougrois les manifestations qui font vivre notre village et le font rayonner au-delà de ses frontières.

Chers administrés, je vous renouvelle encore une fois mes meilleurs vœux, que l'année 2022 vous apporte le bonheur et la santé pour vous et tous vos proches.

Le Maire, Patrick FROEHLY

## Carte d'identité et Passeport

La Communauté de Communes des 2 Vallées Vertes a ouvert un Espace France Services (EFS) à L'Isle-sur-le-Doubs, dans les locaux de l'ancienne trésorerie, au **10 rue des Prés Verts**.

Au sein de cet EFS nous disposons du service de demandes de Cartes Nationale d'Identité et de Passeports, service autrefois exercé par la Mairie de L'Isle-sur-le-Doubs.

Les coordonnées pour joindre l'EFS sont les suivantes :

- 06 88 97 09 04
- 03 81 92 99 91
- espacefranceservices@cc2c.fr

De plus amples renseignements sont disponibles sur le site la Commune.

## Dématérialisation des Demandes d'Autorisation d'Urbanisme

A compter du 1er janvier 2022, est mise en place la dématérialisation des Demandes d'Autorisation d'Urbanisme (DAU), une démarche en ligne plus simple, plus rapide et accessible à tous qui répond aux enjeux de modernisation des services publics.

Ce service en ligne est commun à 66 communes de l'agglomération, accessible à toute heure 7/7 - 24/24 depuis chez vous. Il n'est plus nécessaire de vous déplacer en mairie ou poster votre dossier.

Ce service concerne :

- Les permis de construire, déclarations préalables, permis de démolir
- Les certificats d'urbanisme
- Les déclarations d'Intention d'Aliéner (DIA).

Ci-dessous l'adresse internet pour accéder directement au service :

- <https://autorisations-urbanisme.agglo-montbeliard.fr>.

De plus amples renseignements sont disponibles sur le site la Commune.

## Inscription sur les listes électorales et Procuration

Depuis le site [Service-public.fr](http://Service-public.fr), vous pouvez vous inscrire sur la liste électorale de votre commune ou vérifier si vous êtes bien inscrit

Pour les jeunes qui viennent d'avoir 18 ans et déjà recensé dans la commune, leur inscription se fait automatiquement.

Vous pouvez toujours vous inscrire en Mairie avec votre carte d'identité et un justificatif de domicile.

Une nouvelle version de la télé-procédure a été mise en service depuis le 3 janvier 2022 sur le site [maprocuration.gouv.fr](http://maprocuration.gouv.fr).

Retrouvez la procédure complète en pièce jointe ou sur le site de la commune.

## Fermeture de la Trésorerie de Pont de Roide

La Trésorerie de Pont de Roide a définitivement fermé ses portes le 31 décembre 2021 par arrêté ministériel du 26 octobre 2021.

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022, la commune de Lougres sera rattachée à la :  
Trésorerie de Montbéliard Municipale  
1, rue Pierre de Brossolette 25214 Montbéliard

## Travaux de rénovation énergétique de l'école

Lors du dernier conseil municipal du 2 décembre 2021, l'attribution des 11 lots du marché de travaux relatif à la rénovation énergétique de l'école a été votée à l'unanimité pour un montant total de 401 853 € HT.

La première phase des travaux débutera lors des vacances scolaires de Pâques du 19 au 29 avril 2022 par le changement des menuiseries extérieures.

La deuxième phase se déroulera pendant les vacances scolaires d'été. Cette phase inclue les travaux de gros œuvre, d'isolation, de plâtrerie, des faux plafonds, de serrurerie, de carrelage, d'électricité et de chauffage, ventilation et sanitaire.

## Repas de Noël des aînés

Encore une fois cette année, le bon sens nous imposait de ne pas organiser le repas des aînés. C'est avec regret car chacun attendait ce moment de convivialité pour se retrouver autour d'une table.

Nous avons distribué 135 repas préparés par Michel ERMELINO, traiteur à Montenois. Deux chevreuils ont été offerts par les chasseurs de Lougres et deux autres par Valère NEDEY. Nous les remercions. Mignardises salées, croûte aux champignons, fromage, vacluse aux framboises et des chocolats complétaient le menu.

Une carte de vœux réalisée par les enfants des écoles accompagnait les colis.

## Ligue contre le cancer

Malgré la pandémie et grâce à la bonne volonté des bénévoles et à la disponibilité de Mesdames PLUMÉZ Nicole, HUMM Véronique, MARCHAND Arlette et Christine, BRENIAUX Ariane, THOMAS Marie-Jo, BRUCCHERI Renée, SEGUIN Denise et DEBERDT Michèle, la collecte a été maintenue et la recette s'élève à 3515 €.

Suite à l'arrêt de Mmes PLUMÉZ et HUMM, deux bénévoles sont de ce fait recherchés pour assurer le bon déroulement des collectes et de l'action menée en faveur de la Ligue contre le cancer.

Merci d'avance.

## Sécurité dans le village

Afin de réduire la vitesse, le Conseil Municipal s'est engagé à réaliser l'installation de feux asservis à la vitesse dits micro-régulés au centre du village.

Les travaux seront réalisés dans les deux ans à compter de la date de notification de la décision attributive de subvention, ces dépenses d'investissement répondant aux critères d'éligibilité des aides de l'état.

**Il est d'autre part rappelé que pour la sécurité des piétons, en particulier celle des enfants se rendant à l'école, de ne pas stationner sur les trottoirs.**

## Transport scolaire et Tad'y

Pays de Montbéliard Agglomération a construit des quais bus sur la rue de Chésal pour permettre l'accessibilité et la sécurité de toutes et de tous, à l'usage des collégiens et lycéens et des autres personnes du village utilisant le transport à la demande de PMA « Tad' y ».

Ce service de transport est disponible du lundi au samedi (hors jours férié) et permet aux habitants de Lougres sur un simple appel au 03 81 36 70 00 de réserver son trajet de 7h à 19 h.



Deux autres quais devraient être construits en 2022 devant la Mairie.

## Terrain de tennis

Un nettoyage du terrain de tennis à la Rochette et de ses alentours a été réalisé par une dizaine de bénévoles cet automne. Merci à eux.

L'accès est de nouveau facilité et les sportifs courageux ont de nouveau la possibilité d'aller échanger quelques balles.

